



## QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations  
des réunions sectorielles****c) Réunion tripartite sur l'industrie  
de la construction au XXI<sup>e</sup> siècle:  
image de marque, perspectives d'emploi  
et qualifications professionnelles  
(Genève, 10–14 décembre 2001)**

1. La Réunion tripartite sur l'industrie de la construction au XXI<sup>e</sup> siècle: image de marque, perspectives d'emploi et qualifications professionnelles s'est tenue à Genève du 10 au 14 décembre 2001 sous la présidence de M. F. Duque Estrada Meyer (représentant du gouvernement du Brésil au Conseil d'administration).
2. La réunion a étudié un [rapport](#) préparé par le Bureau international du Travail<sup>1</sup>. Elle a adopté à l'unanimité un ensemble de conclusions et de résolutions concernant les activités futures de l'OIT et la représentation des travailleurs de la construction pour les questions de sécurité et de santé.
3. Ces textes ainsi qu'un résumé des travaux de la réunion figurent dans la [Note sur les travaux](#) qui est annexée au présent document<sup>2</sup>. Les paragraphes 18 à 21 des conclusions et les paragraphes du dispositif des résolutions appellent l'OIT à prendre certaines mesures.
4. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux contenant les textes mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus:*
  - a) *aux gouvernements, en les invitant à communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs intéressés;*

<sup>1</sup> Document TMCIT/2001.

<sup>2</sup> Document TMCIT/2001/12.

